



Conseil économique et social

Distr. générale
14 avril 2025
Français
Original : anglais

Pour décision

Fonds des Nations Unies pour l'enfance

Conseil d'administration

Session annuelle de 2025

10-13 juin 2025

Point 3 de l'ordre du jour provisoire*

Rapport annuel de la Directrice générale de l'UNICEF pour 2024

Résumé

Le présent rapport est le troisième rapport annuel de la Directrice générale de l'UNICEF sur la mise en œuvre du Plan stratégique de l'organisation pour 2022-2025.

Il s'accompagne de rapports sur l'application du cadre intégré de résultats et d'allocation des ressources du Plan stratégique de l'UNICEF pour 2022-2025 et sur la mise en œuvre de l'examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies, d'une annexe sur les fonctions et organes de contrôle indépendants de l'UNICEF ainsi que d'un compendium des données et d'un tableau de bord des résultats.

Les éléments d'un projet de décision soumis à l'avis du Conseil d'administration figurent à la section V.

* [E/ICEF/2025/11](#).



I. Vue d'ensemble

1. Au cours de l'avant-dernière année d'exécution de son Plan stratégique pour 2022-2025, l'UNICEF s'est associé aux gouvernements nationaux et aux parties prenantes pour protéger les droits et satisfaire les besoins fondamentaux des enfants tout en favorisant l'épanouissement de ces derniers. L'organisation s'est efforcée de veiller à ce que la condition des enfants demeure au centre des programmes mondiaux et nationaux en aidant les pays de toutes les régions, quelle que soit leur situation en matière de développement, à progresser sensiblement dans la réalisation des objectifs de développement durable liés à l'enfance.

2. Les enfants se sont heurtés à une multitude de crises et à de nombreuses difficultés en 2024. Plus de 460 millions d'enfants vivaient ou avaient fui des conflits violents de plus en plus dévastateurs dans les zones civiles¹, entraînant des violations graves et de plus en plus répandues des droits de l'enfant². Près d'un milliard d'enfants vivent dans une pauvreté multidimensionnelle³, tandis que le poids grandissant de la dette empêche de nombreux pays de financer les services sociaux dont les enfants ont besoin pour échapper à la pauvreté et réaliser leur potentiel⁴. Les ressources allouées au développement et à l'action humanitaire se sont raréfiées sous l'effet de coupes dans les budgets alloués à l'aide par les donateurs traditionnels et d'une baisse ininterrompue des financements flexibles accordés à l'UNICEF et à ses partenaires onusiens.

3. L'UNICEF a adapté l'approche de l'élaboration de programmes et de politiques qui est la sienne, dans le cadre de la mise en œuvre de son Plan stratégique, afin de remédier aux difficultés complexes énoncées précédemment et de toucher des millions d'enfants tout en contribuant au changement durable qui s'impose pour renforcer les systèmes nationaux et rendre les communautés résilientes. L'organisation a rationalisé ses opérations et étendu ses mesures de transformation numérique afin de gagner en agilité, en efficacité et en réactivité face à des situations locales diverses et évolutives, tout en approfondissant les partenariats locaux et en renforçant les systèmes nationaux résilients.

4. On estime que 183,5 millions d'enfants ont eu besoin d'une aide humanitaire en 2024. L'UNICEF et ses partenaires sont intervenus dans 448 situations d'urgence dans 104 pays, apportant une aide humanitaire conformément aux Principaux engagements pour les enfants dans l'action humanitaire et aux principes humanitaires qui sont les siens. L'organisation, qui a fourni plus de 1,5 milliard de doses de vaccin contre la poliomyélite à 87 pays, a contribué à réduire de près de 25 % le nombre de cas de poliomyélite dans le monde entre 2023 et 2024. Les services de détection précoce de l'émaciation ont touché 251 millions d'enfants de moins de 5 ans, tandis que 9,3 millions d'enfants souffrant d'émaciation sévère ou d'autres formes de malnutrition aiguë sévère ont été admis en traitement.

5. Grâce aux efforts déployés par l'UNICEF, 26 millions d'enfants et d'adolescents non scolarisés, dont 9 millions d'enfants qui se trouvaient des situations de crise humanitaire et 3,7 millions d'enfants qui étaient en déplacement, ont pu avoir accès à l'éducation. Plus de 18 millions d'enfants ont accédé à l'éducation numérique, dont près de 10 millions grâce au Passeport pour l'apprentissage, soit une augmentation de 44 % par rapport à 2022. Les activités de plaidoyer fondé sur des données probantes

¹ UNICEF, Appels en faveur de l'action humanitaire pour les enfants, New York, 2024.

² Nations Unies, Rapport du Secrétaire général sur les enfants et les conflits armés, [A/78/842-S/2024/384](#), New York, 3 juin 2024.

³ UNICEF Innocenti-Centre mondial de la recherche et de la prospective, *Innocenti Report Card 18: child poverty in the midst of wealth*, Florence (Italie), 2023.

⁴ Facilité INFF, *Making Finance Work for People and Planet*, New York, 2024.

et de mobilisation auprès des partenaires qui visaient à accroître les dépenses sociales et à améliorer les allocations budgétaires ont permis à l'UNICEF d'aider 91 pays, contre 78 en 2022, l'objectif étant de faire en sorte que les investissements en faveur des enfants soient plus importants et plus efficaces.

6. Les programmes d'éducation parentale soutenus par l'UNICEF ont touché 18,5 millions de parents et de personnes ayant la charge d'enfants, contre 11,8 millions en 2022. Les interventions menées dans 110 pays ont permis à 6,2 millions d'enfants victimes de violences d'avoir accès à différents services (santé, travail social, justice ou police), soit une augmentation de 36 % par rapport à 2023. En 2024, l'UNICEF a renforcé ou introduit des programmes multisectoriels conçus avec et pour les adolescentes dans 63 pays, en s'associant à des partenaires afin de toucher plus de 25,8 millions de personnes : filles comme garçons, mais aussi parents, intervenantes et intervenants de première ligne et autres membres de la communauté.

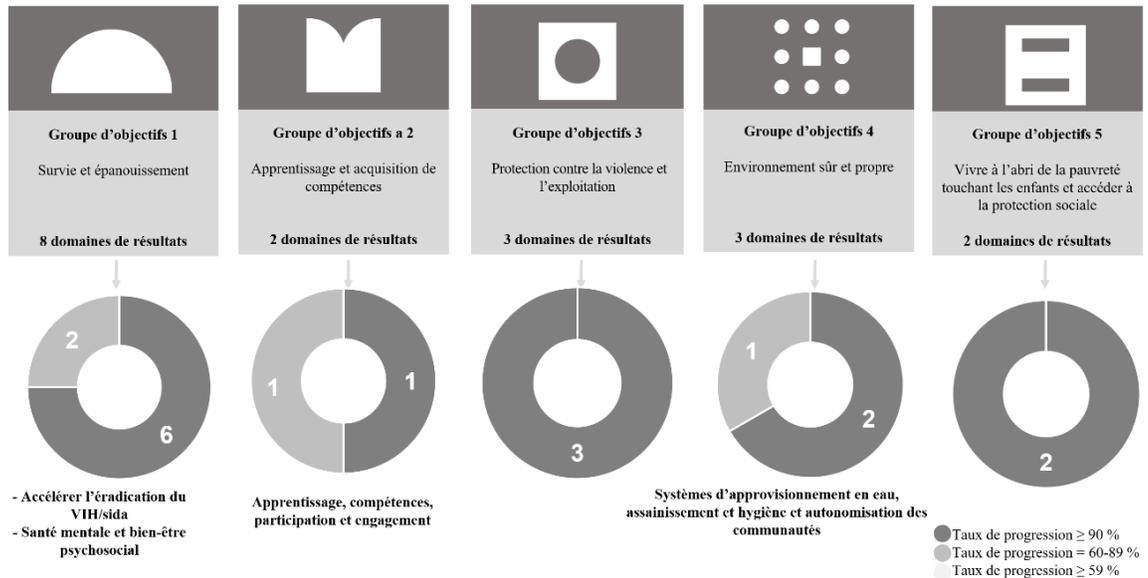
7. Plus de 18 millions de personnes ont eu accès à des services d'assainissement de base, plus de 33 millions à l'eau propre disponible à tout moment et plus de 21 millions à l'hygiène de base en 2024. L'aide directe apportée par l'organisation a permis à 6,7 millions de personnes d'utiliser des systèmes d'eau résilients face aux changements climatiques, contre 5,4 millions en 2022. L'UNICEF a étendu la prise en compte des changements climatiques dans l'élaboration des programmes à 102 pays, contre 68 en 2022, en se concentrant sur la préparation aux catastrophes et les services sociaux résilients face aux changements climatiques, tandis que l'accréditation du Fonds vert pour le climat a offert de nouvelles possibilités de placer les enfants au centre des mesures visant à faire face à la crise climatique.

8. En ces temps de crises interdépendantes et de fragmentation géopolitique, l'UNICEF demeure fidèle à l'engagement qui est le sien d'œuvrer à la protection des droits de l'enfant, d'aider les porteurs de devoirs à assumer les responsabilités qui leur incombent et d'élargir les perspectives offertes aux enfants dans toutes les situations. Comme cela a été souligné dans le Pacte pour l'avenir en 2024, remédier aux problèmes rencontrés par les enfants, les adolescents et les jeunes est une condition préalable essentielle à l'accélération de la réalisation des objectifs de développement durable et à l'assurance d'un avenir viable.

II. Performance dans les groupes d'objectifs

9. Au cours de la troisième année de son Plan stratégique pour 2022-2025, l'UNICEF a maintenu le niveau performance qui a été le sien les deux années précédentes. L'organisation a atteint ou a été sur le point d'atteindre les niveaux d'étape fixés pour 14 des 18 domaines de résultats. Environ 70 % des objectifs intermédiaires du Plan stratégique ont été atteints ou presque, 13 % accusent du retard et 17 % sont loin du compte.

Performance de l'UNICEF dans les Groupes d'objectifs 2024, par domaine de résultats



Note : Pour de plus amples informations sur la méthode utilisée pour les calculs, voir le compendium de données et le tableau de bord joints au présent rapport annuel.

A. Groupe d'objectifs 1 : tous les enfants, y compris les adolescents, survivent et s'épanouissent et ont accès à une alimentation nutritive, à des soins de santé primaires de qualité, à des soins attentifs et à des fournitures essentielles

10. Le nombre de décès d'enfants de moins de 5 ans dans le monde a atteint un niveau historiquement bas de 4,9 millions en 2023, contre 9,9 millions en 2000 et 6 millions en 2015⁵, tandis que le retard de croissance des enfants a reculé de plus d'un quart depuis 2000⁶. Pourtant, en 2023, 4,8 millions d'enfants de moins de 5 ans, 500 000 enfants âgés de 5 à 9 ans et 900 000 adolescents sont morts de causes qui étaient pour la plupart évitables. Le retard de croissance touche encore 148 millions d'enfants de moins de 5 ans, et plus d'un enfant sur quatre de ce groupe d'âge est touché par une pauvreté alimentaire grave, qui est un facteur déterminant de la malnutrition. Parmi les enfants âgés de 5 à 9 ans, 147 millions sont en surpoids ou obèses⁷.

11. Bien que le taux mondial de mortalité maternelle ait chuté de 40 % depuis 2000, les progrès accomplis en matière de réduction des décès maternels ont considérablement ralenti ces dernières années, et, en 2023, on estimait à 260 000 le nombre de femmes qui étaient mortes de causes liées à la grossesse ou à l'accouchement, soit un décès toutes les deux minutes⁸. Le pourcentage de nourrissons survivants recevant la première dose de vaccin contre la diphtérie, le tétanos et la coqueluche a légèrement augmenté, passant de 85 % en 2022 à 88 % en 2024. Or, comme les conflits, les migrations et les déplacements de population ont de

⁵ Groupe interorganisations pour l'estimation de la mortalité juvénile, *Levels and trends in child mortality: Report 2024*, New York, 2025

⁶ UNICEF, OMS et Banque mondiale, *Joint Child Malnutrition Estimates*, 2024.

⁷ UNICEF, *Child and youth mortality data ages 5-24*, New York, 2024.

⁸ OMS, *Trends in Maternal Mortality Estimates 2000 to 2023*, Genève, 2025.

plus en plus perturbé les campagnes de vaccination, notamment dans certaines régions d'Afrique et du Moyen-Orient, et comme la croissance démographique a été plus rapide que l'élargissement de la couverture dans certains pays⁹, le nombre d'enfants zéro dose a augmenté de 600 000, pour atteindre un total de 14,5 millions, soit 1,7 million de plus qu'en 2019, avant la pandémie¹⁰.

12. En 2024, l'UNICEF a œuvré à la réalisation du Groupe d'objectifs 1 dans 158 pays, dépensant au total 2,39 milliards de dollars, dont 0,67 milliard pour l'action humanitaire. Globalement, l'organisation a atteint ou a été près d'atteindre les objectifs fixés dans six domaines de résultats sur huit.

13. Les travaux visant à améliorer la santé des mères, des nouveau-nés, des enfants et des adolescents se sont concentrés sur le renforcement des soins de santé primaires, les partenariats avec les pouvoirs publics ayant permis d'accroître la couverture et les capacités du personnel. En 2024, l'UNICEF a accompagné 35,6 millions de naissances dans 89 pays, touché 63,4 millions d'enfants en se concentrant sur la prise en charge intégrée des maladies du nouveau-né et de l'enfant, et formé 1,2 million de soignantes et de soignants.

14. Le Partenariat pour les services de santé de proximité a mobilisé 160 millions de dollars supplémentaires, en 2024, afin de développer les programmes nationaux relatifs aux agentes et agents de santé communautaire. L'initiative s'est élargie à 24 partenaires, dont Gavi Alliance, le Mécanisme de financement mondial pour les femmes, les enfants et les adolescents, la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, l'Agence des États-Unis pour le développement international, la Banque mondiale et l'Organisation mondiale de la Santé (OMS).

15. L'UNICEF a participé aux activités mondiales et nationales qui visaient à mettre en place des systèmes de santé résilients et axés sur l'équité, suscitant des changements tangibles dans les politiques et les stratégies. Les activités de plaidoyer ont conduit à la prise en compte des soins de santé primaires dans la nouvelle stratégie « Gavi 6.0 », renforçant ainsi une transition de programmes verticaux vers des systèmes de santé intégrés. La force mobilisatrice de l'organisation dans la création d'indicateurs sur les soins de santé primaires dans le cadre de l'Agenda de Lusaka, un processus multipartite visant à accélérer les progrès vers l'universalité des soins de santé, a permis de placer la santé des enfants et des mères au cœur des efforts qui ont été faits pour renforcer les soins de santé primaires.

16. Outre coprésider l'accélérateur de soins de santé primaires dans le cadre du Plan d'action mondial pour permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous aux côtés de l'OMS et de 13 autres partenaires de développement, l'UNICEF a renforcé son autorité et multiplié les partenariats dans des domaines tels que la résistance aux antimicrobiens et la résilience des établissements de santé face aux changements climatiques, marquant ainsi la détermination qui est la sienne dans la lutte contre les nouvelles menaces pesant sur la santé à travers le prisme des systèmes de santé.

17. Quatre-vingt-sept pays ont intégré des services de développement du jeune enfant dans les soins de santé primaires, contre 65 en 2022. Ces services comprenaient l'appui aux activités d'éveil du jeune enfant et aux soins adaptés, le suivi de leur développement, la détection précoce des retards de développement et des handicaps et une intervention adaptée, ainsi que les programmes d'éducation parentale.

⁹ OMS et UNICEF, Estimations OMS/UNICEF de la couverture vaccinale nationale, 2024.

¹⁰ Alegana, Victor A. *et al.*, « Modelling the spatial variability and uncertainty for under-vaccination and zero-dose children in fragile settings », *Scientific Reports*, vol. 14, n° 24405, 2024.

18. Les initiatives axées sur la santé des adolescents, qui concernaient 37 pays en 2022, en ont concerné 44 en 2024 et ont touché plus de 9,7 millions d'adolescents. La santé mentale et le soutien psychosocial ont été étendus à 45 pays, contre 39 en 2023, et des services ad hoc ont été intégrés dans les soins de santé primaires, les écoles et les plateformes numériques.

19. Les services de traitement antirétroviral et de prévention destinés aux femmes enceintes, aux enfants et aux adolescents vivant avec le VIH ont permis de réduire le nombre de nouvelles infections et de maintenir des enfants en vie. En 2024, l'UNICEF a soutenu des politiques visant à éliminer le VIH, la syphilis et l'hépatite B dans 36 pays, intégré des services pédiatriques de lutte contre le VIH dans les soins de santé primaires dans 33 pays et promu la prévention du VIH chez les adolescents, en particulier les filles. Grâce à l'initiative U-Test, plus de 5 millions de jeunes du Cameroun, de la Côte d'Ivoire et du Nigéria, dont 1 million d'adolescentes à risque, se sont vu remettre des kits d'autodépistage et ont été sensibilisés à la prévention du VIH.

20. L'UNICEF et ses partenaires ont fourni à 26,4 millions de femmes et d'enfants en situation d'urgence des fournitures et des services de santé essentiels. L'organisation a apporté un soutien technique à 92 pays qui étaient aux prises avec des urgences de santé publique (variole simienne (mpox), maladie à virus Marburg, dengue, diphtérie et choléra) et a favorisé un accès rapide et fiable à des diagnostics de la mpox de qualité garantie pour 77 pays à faible revenu et à revenu intermédiaire inférieur.

21. Premier acheteur de vaccins au monde, l'UNICEF a facilité les vaccinations systématiques, les campagnes de prévention et les interventions en cas d'épidémie, en livrant, en 2024, 2,8 milliards de doses de vaccins à 99 pays, dont 652,7 millions en réaction aux épidémies qui ont frappé 39 pays. S'associant à Gavi Alliance, l'UNICEF a soutenu 35 pays dans le cadre de l'initiative « Le grand rattrapage » visant à vacciner les enfants qui ne sont pas vu administrer les vaccins essentiels du fait des perturbations entraînées par la COVID-19.

22. L'UNICEF a soutenu la vaccination de 110,4 millions d'enfants contre la rougeole, dont 24,6 millions dans des situations d'urgence, soit une augmentation de 29,4 % par rapport à 2022. Un nouveau vaccin antipaludique a été lancé dans 17 pays et plus de 25 millions d'adolescentes ont été vaccinées contre le papillomavirus humain. L'UNICEF est allé à la rencontre de 21 millions de personnes pour stimuler l'adoption des vaccins et a développé l'utilisation de matériel permettant de respecter la chaîne du froid et de systèmes de gestion des vaccins dans 70 pays.

23. L'Initiative pour l'autonomie en matière de vaccins a facilité un préfinancement national de 313 millions de dollars et la conclusion de contrats spéciaux dans 47 pays autofinancés, soit un doublement par rapport à 2020, afin d'accélérer l'achat de vaccins. Le mécanisme innovant d'appariement du Fonds pour la nutrition de l'enfant a permis à 18 pays de doubler leurs investissements nationaux, débloquant ainsi près de 60 millions de dollars en produits nutritionnels essentiels à la lutte contre la dénutrition infantile.

24. Les programmes de nutrition et de développement de l'enfant menés dans 130 pays se sont concentrés sur la prévention de la pauvreté alimentaire et de la malnutrition infantile, la détection et le traitement précoces de l'émaciation chez l'enfant, et la prévention de l'anémie, du surpoids et d'autres formes de malnutrition chez les enfants, les adolescents et les femmes. L'UNICEF a tiré parti des systèmes d'alimentation, de santé et de protection sociale pour atteindre les enfants et les adolescents, y compris dans les contextes fragiles et les situations de crise.

25. En tout, 441 millions d'enfants de moins de 5 ans ont bénéficié de programmes visant à prévenir le retard de croissance, l'émaciation, la carence en micronutriments et l'obésité, 139 millions d'enfants et d'adolescents ont bénéficié de programmes de prévention de la malnutrition, 251 millions d'enfants de moins de 5 ans ont bénéficié de services de détection précoce de l'émaciation, et 9,3 millions d'enfants souffrant d'émaciation sévère ou d'autres formes de malnutrition aiguë sévère ont été admis en traitement au cours de 2024.

26. Les interventions nutritionnelles visant à prévenir, à détecter et à traiter l'émaciation chez l'enfant ont été renforcées. Grâce au partenariat Action conjointe pour mettre fin à l'émaciation, l'UNICEF et le Programme alimentaire mondial (PAM) ont amélioré les programmes de lutte contre l'émaciation chez l'enfant, l'UNICEF se concentrant sur la prévention et le traitement, et le PAM sur l'aide alimentaire. Aidé par des partenaires, l'UNICEF a mobilisé d'importantes ressources, via le Fonds pour la nutrition de l'enfant, afin de soutenir l'initiative « No Time to Waste » (Pas de temps à perdre) qui a permis à plus de 21 millions d'enfants et de femmes (82 % de l'objectif), parmi lesquels près de 6 millions d'enfants ont pu recevoir un traitement vital, de bénéficier de services de nutrition.

27. L'initiative « First Foods Africa » (Premiers aliments Afrique) a été lancée pour renforcer la capacité des systèmes alimentaires locaux de produire des aliments nutritifs et durables pour les enfants, en s'appuyant sur des partenariats stratégiques afin de tirer parti de l'expérience concluante de production locale d'aliments thérapeutiques prêts à l'emploi. En ce qui concerne la lutte contre la pauvreté de revenu, cause première de la pauvreté alimentaire chez l'enfant, l'UNICEF a soutenu l'Alliance mondiale contre la faim et la pauvreté, dirigée par le Gouvernement brésilien et le Groupe des 20 (G20). L'UNICEF a mis en place un plan d'accélération visant à lutter contre la malnutrition et l'anémie dans le cadre duquel il collabore avec des partenaires et des gouvernements afin de toucher plus de 300 millions de femmes enceintes dans 16 pays.

28. L'UNICEF entend à l'avenir redoubler d'efforts pour améliorer l'accès physique et financier des enfants à des aliments nutritifs et bon marché en s'appuyant sur les systèmes alimentaires et les systèmes de santé et de protection sociale. Les activités liées à la santé des mères, des nouveaux-nés, des enfants et des adolescents seront concentrées de manière stratégique, en prêtant une attention particulière aux pays les plus touchés et à ceux qui sont en proie à des problèmes graves, tels que des conflits ou des chocs climatiques. Du fait de la croissance démographique dans les régions où le nombre d'enfants zéro dose est élevé et où le seul maintien de la couverture vaccinale exige des pays qu'ils touchent davantage d'enfants chaque année, l'organisation soutiendra l'intensification des efforts visant à étendre cette couverture en tant que mesure de haut niveau déterminante dans l'accélération des bienfaits de la vaccination pour la santé de chaque enfant.

29. L'UNICEF s'efforcera de rétablir la priorité donnée à la santé de l'enfant dans les crises humanitaires en s'intéressant de plus près aux conflits qui s'intensifient et aux situations d'instabilité. Il renforcera les mécanismes de collaboration et les dispositifs d'application du principe de responsabilité, notamment grâce à des plans de travail conjoints des Nations Unies sur les partenariats mondiaux conclus au niveau des pays, des régions et du siège, pour mieux adapter les programmes de partenariat mondiaux relatifs à la santé et à la nutrition qui sont les siens aux situations locales.

B. Groupe d'objectifs 2 : tous les enfants, y compris les adolescents, apprennent et acquièrent des compétences pour l'avenir

30. Les progrès accomplis en matière de respect du droit des enfants à l'éducation ont été considérables au cours des dernières décennies. L'évolution des politiques générales, les programmes de transferts monétaires, les changements sociaux et comportementaux et les investissements dans les infrastructures ont permis d'augmenter les effectifs scolaires de l'enseignement primaire, en particulier pour les filles. Le nombre d'enfants non scolarisés en âge de fréquenter l'école primaire a diminué de 35 % depuis 2000¹¹. Cependant, la baisse a ralenti ces dernières années, passant de 17,2 % en 2015 à 16,1 % en 2023. Sur les 251 millions d'enfants et de jeunes qui ne sont pas scolarisés dans le monde, la moitié vit en Afrique subsaharienne et 33 % dans des pays à faible revenu¹².

31. Si davantage d'enfants restent à l'école, la progression des taux d'achèvement de la scolarité est lente : de 85 % en 2015 à 87 % en 2023 dans le primaire, de 74 % à 77 % dans le premier cycle du secondaire et de 54 % à 59 % dans le deuxième cycle du secondaire¹³. Parallèlement, la crise de l'apprentissage s'aggrave. Dans les pays à revenu faible et intermédiaire, 70 % des enfants de 10 ans ne peuvent pas lire et comprendre une histoire simple, contre 57 % en 2019, avant la pandémie de COVID-19¹⁴. Un nombre croissant d'enfants vivant dans des situations de crise dans le monde ont besoin d'aide pour accéder à une éducation de qualité¹⁵, tandis que les changements climatiques persistants et les phénomènes météorologiques extrêmes continuent de perturber l'éducation, les fermetures d'écoles ayant touché au moins 242 millions d'élèves en 2024¹⁶.

32. En 2024, l'UNICEF a œuvré à la réalisation du Groupe d'objectifs 2 dans 142 pays, dépensant au total 1,6 milliard de dollars, dont 922 millions pour l'action humanitaire. L'organisation a atteint ou a été près d'atteindre les objectifs fixés pour 2024 dans un domaine de résultats sur les deux. L'action menée dans le cadre de ce Groupe d'objectifs s'est concentrée sur l'amélioration de l'accès des enfants à des possibilités d'apprentissage de qualité, sur la transformation des systèmes éducatifs et sur le renforcement de la résilience à l'appui de la continuité de l'apprentissage face aux chocs.

33. Grâce aux efforts déployés par l'UNICEF, 26 millions d'enfants et d'adolescents non scolarisés, y compris 9 millions d'enfants qui se trouvaient des situations de crise humanitaire et 3,7 millions d'enfants qui étaient en déplacement, ont pu avoir accès à l'éducation. Au Liban, 43 557 enfants en situation de handicap ont pu être accompagnés grâce au programme « Cash for Education » tenant compte du handicap, qui a promu la scolarisation et le maintien à l'école de ces enfants au cours des années scolaires 2022-2023 et 2023-2024.

34. L'appui technique au renforcement des plans nationaux du secteur de l'éducation a permis à 73 % des pays de programme de l'UNICEF de mettre en œuvre des plans fondés sur des données probantes visant à lutter contre les inégalités et à se conformer aux objectifs de développement durable, contre 48 % en 2021. Des

¹¹ UNICEF, *Primary education data: Global database on out-of-school children rate*, juillet 2024. Voir <https://data.unicef.org/topic/education/primary-education/>.

¹² UNESCO, *Rapport mondial de suivi sur l'éducation 2024-2025*, Paris, 2024.

¹³ Banque mondiale *et al.*, *The State of Global Learning Poverty: 2022 Update*, 2022.

¹⁴ Ibid.

¹⁵ Salmeron-Gomez, Daylan *et al.*, *Global Trends in Child Monetary Poverty According to International Poverty Lines*, UNICEF et Groupe de la Banque mondiale, 2023.

¹⁶ UNICEF, *Learning interrupted: Global snapshot of climate-related school disruptions in 2024*, New York, janvier 2025.

activités de plaidoyer, des programmes ciblés et des stratégies d'inclusion numérique ont permis d'élargir l'accès équitable à l'éducation pour les enfants et les jeunes marginalisés, en particulier les filles et les apprenantes et apprenants en situation de handicap.

35. L'UNICEF a renforcé le soutien scolaire axé sur l'apprentissage des compétences de base dans 17 pays, en se concentrant sur des approches fondées sur des données probantes afin d'accélérer l'acquisition de la lecture, de l'écriture et du calcul, pour remédier à la crise de l'apprentissage. Des supports pédagogiques ont été distribués à 17,5 millions d'enfants, dont 27 % dans les zones touchées par des crises. L'initiative « Accessible Digital Textbooks for All » (Des livres numériques accessibles pour tous), mise sur pied en partenariat avec OpenAI, a permis à 2 millions d'enfants dans 11 pays d'avoir accès à des supports d'apprentissage numériques inclusifs dans 63 langues.

36. Le pourcentage de pays institutionnalisant le développement de compétences holistiques en vue de soutenir l'apprentissage, l'autonomisation des individus, la durabilité environnementale, la citoyenneté active, la cohésion sociale, l'employabilité et l'esprit d'entreprise a presque doublé depuis le lancement du Plan stratégique, passant de 23 % en 2022 à 42 % en 2024, grâce au partenariat entre l'UNICEF, l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, Éducation sans délai et le Partenariat mondial pour l'éducation. L'initiative de perfectionnement UPSHIFT s'est étendue à plus de 55 000 écoles dans 56 pays, mobilisant 2,1 millions de jeunes en 2024, dont 1,1 million ont suivi l'intégralité du parcours d'apprentissage et obtenu une certification.

37. Vingt-six pour cent des pays ont mis en place des solutions d'apprentissage numérique efficaces, contre 9 % en 2021. Plus de 18 millions d'enfants, dont près de 10 millions ont bénéficié du Passeport pour l'apprentissage, ont suivi un enseignement au moyen de plateformes numériques, ce qui représente près de 4 millions de nouveaux utilisateurs par rapport à 2023. L'UNICEF a lancé les dispositifs « EdTech for Good Framework » et « Learning Cabinet » afin d'établir de nouvelles normes ouvrant la voie à des outils d'apprentissage numériques sûrs et évolutifs. Soucieux de combler la fracture numérique, l'UNICEF s'est associé à l'Union internationale des télécommunications, par l'entremise de l'initiative Giga, avec comme ambition de connecter chaque école à Internet d'ici à 2030. L'initiative Giga a été déployée dans 20 nouveaux pays en 2024, portant leur nombre total à 34, et a permis à 12 millions d'enfants d'accéder à des ressources d'apprentissage numériques.

38. Grâce à l'intégration de l'analyse des risques dans les systèmes éducatifs, 40 % des pays (41 en tout) disposaient de systèmes éducatifs résilients en 2024, contre 23 % en 2022. Cela a permis aux enfants et aux communautés de mieux faire face aux perturbations tout en maintenant l'accès à l'éducation. L'UNICEF a ajouté l'éducation à la question climatique à l'offre pédagogique dans 91 pays, contre 63 en 2022, tout en encourageant les jeunes à participer aux initiatives climatiques dans 137 pays, contre 104 en 2022.

39. L'UNICEF, pour atténuer les perturbations de l'apprentissage et favoriser l'accès équitable à l'éducation, prêtera tout particulièrement attention aux environnements scolaires sûrs et bienveillants, en particulier pour les filles et les apprenantes et apprenants en situation de handicap, aux voies parallèles d'accès à l'apprentissage et au perfectionnement, à l'appui apporté aux enseignantes et enseignants afin d'améliorer les résultats de l'apprentissage, et la mise à disposition d'infrastructures adaptées, notamment grâce au numérique.

40. L'organisation s'appuiera sur l'innovation numérique pour favoriser la qualité et l'équité dans l'accès à l'apprentissage et l'obtention de résultats à grande échelle,

et plaidera en faveur d'un investissement accru dans l'éducation et d'un ciblage des ressources sur les enfants pauvres et marginalisés. L'éducation sera érigée en priorité dans les interventions humanitaires, l'objectif étant d'aider les enfants à reprendre le chemin de l'école, les écoles offrant des lieux sûrs qui permettent de répondre à l'ensemble des besoins des enfants.

C. Groupe d'objectifs 3 : tous les enfants, y compris les adolescents, sont protégés contre la violence, l'exploitation, les mauvais traitements, la négligence et les pratiques néfastes

41. La plupart des objectifs de développement durable liés à la protection de l'enfance ne sont pas sur la bonne voie. Si les taux de mariage d'enfants et de mutilations génitales féminines ont baissé, les progrès n'ont pas suffi à faire disparaître ces pratiques néfastes. La violence contre les enfants est très répandue, deux enfants sur trois étant fréquemment victimes de châtements violents chez eux¹⁷. En 2024, une adolescente sur six âgée de 15 à 19 ans avait subi des violences physiques ou sexuelles commises par son mari ou son compagnon¹⁸, et la mère de près d'un enfant sur quatre était victime de violences exercées par un partenaire intime¹⁹. Les enfants en situation de handicap courent deux fois plus de risques d'être victimes de violences que leurs camarades n'ayant pas de handicap²⁰. Les risques en matière de protection sont également plus élevés pour les enfants vivant dans des pays fragiles et en situation de conflit, les enfants en déplacement, les enfants privés de soins familiaux et les enfants en conflit avec la loi.

42. En 2024, l'UNICEF a œuvré à la réalisation du Groupe d'objectifs 3 dans 157 pays, dépensant au total 0,93 milliard de dollars, dont 0,45 milliard pour l'action humanitaire. L'organisation a atteint ou a été près d'atteindre les objectifs fixés pour 2024 dans les trois domaines de résultats. Une approche axée sur le renforcement des systèmes de protection de l'enfance a permis d'étendre les mesures de prévention et de lutte contre la violence à l'égard des filles, des garçons et des femmes dans les contextes de développement et d'intervention humanitaire.

43. Dans 110 pays, 6,2 millions d'enfants victimes de violences ont été soutenus dans l'accès à différents services (santé, travail social, justice ou police), soit une augmentation de 36 % par rapport à 2023. Soixante-et-un pour cent des enfants en conflit avec la loi ont fait l'objet d'une décision non judiciaire ou d'une mesure non privative de liberté, contre 46 % en 2021, ce qui représente quelque 238 000 enfants.

44. Les programmes d'éducation parentale, multiplicateurs de force qui permettent d'obtenir divers résultats en matière de protection de l'enfance, ont touché 18,5 millions de parents et de personnes ayant la charge d'enfants, dépassant l'objectif de 4,5 millions fixé pour 2024 et les 3 millions atteints en 2021. Les services de santé mentale et de soutien psychosocial ont touché 60,9 millions d'enfants, d'adolescents, de parents et de soignants grâce à une approche multisectorielle de la protection de l'enfance et de l'éducation.

45. En partenariat avec la Colombie, la Suède, l'OMS et la Représentante spéciale du Secrétaire général chargée de la question de la violence contre les enfants,

¹⁷ UNICEF, *Ten Facts about Violence against Children*, 2024.

¹⁸ UNICEF, *When Numbers Demand Action*, 2024.

¹⁹ UNICEF, *Ten Facts about Violence against Children*.

²⁰ Fang, Zuyi *et al.*, « Global estimates of violence against children with disabilities: an updated systematic review and meta-analysis », *The Lancet Child & Adolescent Health*, vol. 6, n° 5, mai 2022.

l'UNICEF a organisé la première Conférence ministérielle mondiale sur l'élimination de la violence contre les enfants en novembre 2024. La manifestation a donné lieu à de nouveaux engagements pris par 113 pays de renouveler les politiques et les financements destinés à prévenir la violence contre les enfants, à mettre fin aux châtimements corporels et à renforcer les mesures de sécurité en ligne. Elle a conduit à une amélioration de la disponibilité des données dans 50 pays.

46. L'UNICEF a soutenu des programmes visant à améliorer les politiques et les cadres juridiques relatifs à la lutte contre les abus sexuels sur enfants et l'exploitation des enfants, notamment contre la violence en ligne, dans 119 pays. Le nombre de pays dotés de systèmes de protection de l'enfance matures est passé de 2 à 5 depuis 2023, le nombre de pays dotés de systèmes judiciaires spécialisés est passé de 34 à 38, et 46 pays ont mis en place des systèmes d'assurance-qualité pour le personnel des services sociaux, dépassant dans chaque cas les objectifs fixés pour 2024. En 2024, 65 pays disposaient de systèmes de santé et d'enregistrement des faits d'état civil interopérables, garantissant l'enregistrement universel des naissances.

47. L'UNICEF a aidé des filles vulnérables et à risque, grâce des programmes de promotion de l'égalité des genres et des changements sociaux et comportementaux, en réunissant les services de protection de l'enfance, d'éducation, de santé et de protection sociale dans le cadre d'une approche multisectorielle visant à éliminer les pratiques néfastes. En 2024, près de 759 000 filles et femmes dans 19 pays ont bénéficié de services de prévention des mutilations génitales féminines et de protection contre ces pratiques, alors qu'elles n'étaient que 159 000 en 2021. Près de 10,7 millions d'adolescentes dans 50 pays ont bénéficié d'interventions de prévention et de soins en lien avec la lutte contre le mariage d'enfants, contre 7,6 millions en 2021.

48. Outre fournir un financement ciblé et une assistance technique dans le cadre des programmes conjoints de lutte contre le mariage d'enfants et les mutilations génitales féminines menés avec le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), l'UNICEF a joué un rôle déterminant dans la direction des opérations, les activités de plaidoyer et la coordination aux niveaux mondial et régional. L'UNICEF, le FNUAP et d'autres organisations, grâce aux activités de plaidoyer intenses qui ont été les leurs, ont contribué au retrait de la proposition de loi sur les mutilations génitales féminines en Gambie et à l'adoption du projet de loi sur l'interdiction du mariage d'enfants en Sierra Leone.

49. L'UNICEF a fourni des services de protection de l'enfance dans les situations humanitaires à plus de 40,4 millions de personnes. Plus de 124 000 enfants séparés de leur famille en raison d'un conflit, d'un déplacement ou d'une catastrophe naturelle ont bénéficié d'une autre solution de prise en charge ou d'une aide à la réunification. L'organisation a protégé ou soutenu la réintégration de 16 482 enfants anciennement associés à des forces ou à des groupes armés, soit 70 % des enfants ciblés, contre 59 % en 2021. L'UNICEF a mis en place des interventions de prévention ou de prise en charge des victimes pour plus de 7,5 millions d'enfants vivant dans des zones touchées par des mines terrestres et d'autres armes explosives, contre 5,2 millions en 2021.

50. Les programmes d'intervention, de prévention et d'atténuation des risques liés à la violence de genre dans les situations d'urgence ont touché plus de 17,6 millions de personnes dans 79 pays, contre 13,9 millions en 2021. L'UNICEF a réalisé d'importants progrès dans la mise en œuvre de l'ensemble minimal de mesures d'atténuation des risques de violence liée au genre, 43 % des pays s'étant mis en conformité totale. Plus d'un demi-million de femmes et de filles ont eu accès à Laaha, un espace virtuel sûr où trouver des informations sur la santé sexuelle et procréative et la violence de genre ainsi qu'un soutien en la matière.

51. L'UNICEF a mis au point une approche de la coordination et de l'élaboration de programmes transfrontières tenant compte de l'ensemble du parcours migratoire afin d'assurer la protection et la prise en charge des enfants en déplacement, l'objectif étant de renforcer les systèmes de protection de l'enfance et les procédures d'accueil tout en facilitant la gestion transfrontière des dossiers. En 2024, l'organisation a fourni à plus de 11,3 millions d'enfants en déplacement dans 64 pays des services de protection de l'enfance, d'éducation, de protection sociale et d'approvisionnement en eau, d'assainissement et d'hygiène, contre 5 millions en 2023.

52. S'appuyant sur les enseignements tirés d'évaluations, l'UNICEF a renforcé les mesures de protection de l'enfance en intensifiant les interventions fondées sur des données probantes, notamment en ce qui concerne le soutien à l'éducation parentale, les investissements dans le personnel des services sociaux et la mobilisation de la population sans exclusive. L'organisation fera fond sur les approches concluantes tout en renforçant la coordination entre secteurs et au sein des programmes conjoints des Nations Unies.

D. Groupe d'objectifs 4 : tous les enfants, y compris les adolescents, ont un accès sûr et équitable à l'eau, à l'assainissement et aux services d'hygiène, et vivent dans un climat et un environnement sûrs et supportables

53. Entre 2015 et 2024, la part de la population utilisant des services d'alimentation en eau potable gérée de façon sûre est passée de 69 % à 77 %, celle de la population ayant accès à des services d'assainissement gérés de manière sûre est passée de 49 % à 63 % et celle de la population ayant accès à une installation élémentaire pour se laver les mains à l'eau et au savon est passée de 67 % à 75 %. Pour autant, 2,2 milliards de personnes n'ont pas accès à une eau potable gérée de façon sûre, 3,4 milliards ne sont pas raccordés à un système d'assainissement fiable, et 2 milliards sont privées de services élémentaires d'hygiène, ce qui se traduit par une charge de morbidité élevée et inacceptable pour les enfants ainsi que par une charge disproportionnée pour les femmes et les jeunes filles en ce qui concerne le transport de l'eau²¹.

54. Parmi les difficultés multiples et concomitantes qui entravent la réalisation des objectifs de développement durable relatifs à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène²², on peut citer les conflits, les urgences de santé publique, les crises financières et les changements climatiques²³. La crise climatique s'accélère, et pourtant seuls 2,4 % des fonds provenant des mécanismes multilatéraux de lutte contre les changements climatiques sont consacrés aux besoins des enfants²⁴.

55. En 2024, l'UNICEF a œuvré à la réalisation du Groupe d'objectifs 4 dans 154 pays, dépensant au total plus d'un milliard de dollars, dont 500 millions dans les interventions humanitaires en faveur de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène. L'organisation a atteint ou a été près d'atteindre les objectifs fixés pour 2024 dans deux domaines de résultats sur les trois.

56. L'UNICEF, qui s'est efforcé d'assurer la prestation de services d'approvisionnement en eau, d'assainissement et d'hygiène et de renforcer les

²¹ UNICEF et OMS, *Programme commun de suivi de l'approvisionnement en eau, de l'assainissement et de l'hygiène*, Rapport annuel 2023.

²² Forum économique mondial, *The Global Risks Report 2025*, Cologny/Genève, 2025.

²³ Voir <https://watercommission.org/>.

²⁴ Initiative relative aux droits environnementaux de l'enfant, *Objectif manqué : combler l'écart de financement climat pour les enfants*, juin 2023.

systèmes connexes afin de toucher les populations les plus vulnérables, a réalisé d'importants progrès dans l'aide directe qui a été apportée en faveur de services d'approvisionnement en eau, d'assainissement et d'hygiène sûrs. Plus de 18 millions de personnes ont eu accès au moins à des services d'assainissement de base, plus de 33 millions à l'eau propre disponible à tout moment et plus de 21 millions à une hygiène de base, tandis que 80 % des pays ont bénéficié de programmes d'approvisionnement en eau, d'assainissement et d'hygiène tenant compte du handicap, dépassant ainsi les objectifs cumulés qui étaient les leurs pour 2024.

57. L'aide directe qui a été apportée dans les situations d'urgence humanitaire a permis de fournir des services d'approvisionnement en eau, d'assainissement et d'hygiène à 41 millions de personnes dans plus de 30 pays. Cinq autres pays ont intégré des approches axées sur la collaboration entre les intervenants humanitaires et les acteurs du développement dans les programmes d'approvisionnement en eau, d'assainissement et d'hygiène. L'UNICEF a aidé, dans les situations de crise humanitaire comme dans les contextes de développement, près de 9 000 écoles et quelque 4 000 établissements de santé à atteindre un niveau de base en matière de prestation de services d'approvisionnement en eau, d'assainissement et d'hygiène. Les programmes portant sur la santé et l'hygiène menstruelles ont touché près de 12 millions de femmes et d'adolescentes.

58. Avec le soutien de l'UNICEF et de l'OMS, les dirigeantes et dirigeants du G20 ont lancé un appel à l'action sur le renforcement des services d'approvisionnement en eau, d'assainissement et d'hygiène, soulignant qu'il était urgent de parvenir à un accès universel et que l'eau, l'assainissement et l'hygiène étaient vitaux pour la santé et la nutrition des enfants. L'UNICEF a pris part au programme mondial de la Facilité pour la gouvernance de l'eau du Programme des Nations Unies pour le développement et de l'Institut international de l'eau à Stockholm afin de mettre au point des solutions globales et sans exclusive d'approvisionnement en eau et d'assainissement.

59. Guidé par son Plan d'action pour la durabilité et la lutte contre les changements climatiques pour 2023-2030, l'UNICEF a élargi le soutien qu'il apporte au renforcement de la résilience des enfants face aux changements climatiques et aux catastrophes, passant de 68 pays soutenus en 2022 à 119 pays en 2024, et pris en compte la durabilité et l'action climatique dans l'appui à l'élaboration des programmes, aux travaux de recherche, à la collecte et l'analyse de données, à la mise au point de politiques, aux activités de plaidoyer et à la budgétisation par les pouvoirs publics dans tous les secteurs.

60. Les activités de plaidoyer menées par l'UNICEF à la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques (ou COP29) en 2024 ont permis d'obtenir des engagements de politique générale essentiels, d'intégrer des indicateurs propres aux enfants dans les objectifs mondiaux d'adaptation aux changements climatiques et de financement de l'action climatique, et de créer un « Groupe des Amis » chargé de promouvoir les droits des enfants dans les négociations sur le climat. Soixante-six pays ont soutenu la Déclaration sur les enfants, les jeunes et l'action climatique.

61. L'UNICEF, pour accélérer la lutte contre les changements climatiques, a aidé 59 pays à intégrer des éléments liés à l'enfance dans leur contribution déterminée au niveau national, une cohorte pilote de 15 pays ayant reçu un financement de démarrage spécial visant à faire en sorte que les prochains cycles de contribution déterminée au niveau national fassent une meilleure place aux enfants. L'organisation a participé à la mise à jour des politiques de gestion de l'environnement et des catastrophes de 69 pays, en veillant à ce que les activités de réduction des risques de catastrophes axées sur les enfants soient mieux intégrées dans tous les secteurs sociaux.

62. L'aide directe apportée par l'UNICEF en 2024 a permis à 6,7 millions de personnes d'utiliser des systèmes d'eau résilients face aux changements climatiques et à 3 millions de personnes d'utiliser des installations d'assainissement résilientes face aux changements climatiques. En 2024, 40 pays, contre 11 en 2021, avaient intégré l'approvisionnement en eau, l'assainissement et l'hygiène résilients face aux changements climatiques dans leurs politiques nationales de lutte contre les changements climatiques, notamment dans les plans nationaux d'adaptation et dans les contributions déterminées au niveau national. L'UNICEF a dirigé la Climate-Resilient Sanitation Coalition (Coalition pour un assainissement résilient face aux changements climatiques), qui réunit plus de 30 partenaires, dont la Banque mondiale et les organisations spécialisées dans l'accès à l'eau, l'assainissement et l'hygiène et s'est donné pour mission de lutter contre les effets des changements climatiques sur l'assainissement.

63. Les investissements ciblés qui ont été réalisés dans les infrastructures de 59 pays ont renforcé la résilience des écoles, des établissements de santé et des systèmes d'approvisionnement en eau et d'assainissement face aux chocs climatiques, ce qui a permis d'éviter des interruptions de services essentiels. Dans le cadre des efforts stratégiques visant à repenser l'accès à l'énergie pour les enfants, des solutions en matière d'énergie renouvelable ont été déployées dans des établissements de santé de 66 pays, tandis que 69 pays ont bénéficié de systèmes d'approvisionnement en eau alimentés à l'énergie solaire.

64. La mobilisation de la jeunesse est demeurée au cœur des efforts déployés par l'UNICEF pour faire progresser l'action climatique et la résilience. L'UNICEF a aidé plus de 10,5 millions de jeunes bénévoles à prendre des mesures écologiques concrètes et mesurables, renforçant ainsi la résilience des communautés. L'initiative Green Rising a permis à 11 millions de jeunes dans 30 pays de participer à des interventions axées sur le climat, de planter 19 millions d'arbres, de conserver 600 millions de litres d'eau et de recycler plus de 75 000 kilogrammes de déchets²⁵.

65. L'UNICEF prévoit de faire fond sur l'expérience de plus en plus grande qui est la sienne en matière d'élaboration de programmes d'adaptation aux changements climatiques et de résilience, et entend tirer parti d'investissements et de partenariats stratégiques pour renforcer la résilience des enfants face aux effets des changements climatiques. L'organisation saisira les occasions à venir, notamment par l'entremise du Fonds vert pour le climat, de faire en sorte que le financement de l'action climatique profite aux enfants dans les pays les plus exposés et les plus vulnérables.

E. Groupe d'objectifs 5 : tous les enfants, y compris les adolescents, ont accès à une protection sociale inclusive et vivent à l'abri de la pauvreté

66. Les progrès accomplis en matière de réduction de la pauvreté touchant les enfants ont ralenti ces dernières années, laissant près d'un milliard d'enfants dans une situation de pauvreté multidimensionnelle²⁶. Si plus de la moitié de la population

²⁵ UNICEF, *Green Rising: Mobilising Millions of Young People to Protect their Communities from the Climate Crisis*, avril 2023.

²⁶ On parle de pauvreté monétaire à partir du moment où les revenus d'un ménage sont inférieurs à un certain montant – la Banque mondiale, par exemple, fixe le seuil de l'extrême pauvreté à 2,15 dollars par jour –, mais la pauvreté n'est pas qu'une question d'argent et englobe le manque de biens essentiels comme un toit, de la nourriture, de l'eau, des services de santé ou des services de protection. Outre le critère de la pauvreté monétaire, la pauvreté multidimensionnelle évalue l'accès des enfants à des biens et services qui sont indispensables à leur plein épanouissement et

mondiale bénéficie aujourd'hui d'au moins une prestation de protection sociale²⁷, les enfants représentent près de la moitié de la population non couverte, une personne sur quatre seulement bénéficiant d'une indemnité pour enfant à charge²⁸. Dans de nombreux pays, la hausse du remboursement de la dette a pour effet de réduire les dépenses dans les secteurs sociaux.

67. En 2024, l'UNICEF a œuvré à la réalisation du Groupe d'objectifs 5 dans 155 pays, dépensant au total 0,82 milliard de dollars, dont 0,58 milliard pour l'action humanitaire. Dans l'ensemble, les objectifs de 2024 ont été atteints dans les deux domaines de résultats. Les efforts déployés par l'organisation ont conduit à la réalisation d'importants investissements visant à renforcer les systèmes de protection sociale durables, inclusifs et réactifs aux chocs dans tous les contextes.

68. Soixante-huit pays ont mesuré régulièrement le nombre d'enfants vivant dans un foyer en situation de pauvreté monétaire en 2024, et 72 ont mesuré la pauvreté multidimensionnelle touchant les enfants. Dans 43 pays, contre 32 en 2021, les mesures, les analyses ou les conseils stratégiques ont contribué à l'élaboration de politiques et de programmes visant à réduire la pauvreté touchant les enfants. L'UNICEF a aidé 91 pays, contre 84 en 2023 et au-delà des 69 visés, à renforcer les budgets du secteur social de sorte que les investissements en faveur des enfants soient plus importants et plus efficaces. Ces progrès ont été alimentés par les activités de plaidoyer fondées sur des données probantes qui visaient à améliorer les allocations budgétaires et la collaboration avec les partenaires afin d'accroître les dépenses sociales.

69. Les efforts déployés pour mobiliser diverses sources de financement en faveur des enfants ont redoublé, traduisant une prise de conscience de plus en plus grande du fait qu'elles sont essentielles pour soutenir la prestation de services sociaux, lutter contre la pauvreté et l'inégalité touchant les enfants et faire progresser les droits de l'enfant et le développement humain. En 2024, l'UNICEF a mobilisé des financements provenant de ressources internationales et du secteur privé en faveur d'enfants de 85 pays, contre 55 en 2021.

70. L'UNICEF s'est employé à renforcer les systèmes de protection sociale intégrés et adaptés aux besoins des enfants, notamment en soutenant la législation et le financement, les systèmes de gestion de l'information, le renforcement du personnel des services sociaux et la prestation intégrée de services sociaux. En 2024, 88 pays ont fait état de systèmes modérément forts à forts, contre 56 en 2021. L'engagement de l'organisation à mettre en place des systèmes de soins et d'aide inclusifs et résilients a permis à 42 pays de prendre des mesures de soutien aux politiques favorables à la famille, contre 13 en 2021.

71. La capacité des programmes de protection sociale de répondre aux besoins particuliers des filles et des garçons a été renforcée dans 60 pays, contre 46 en 2023. L'UNICEF a aidé 77 pays à mettre en œuvre une protection sociale inclusive, contre 67 en 2023, en renforçant les capacités qui sont les siennes au niveau des pays, en consultant davantage les personnes en situation de handicap et en prêtant une assistance technique à la conception de politiques englobant les prestations d'invalidité et l'utilisation des systèmes de gestion de l'information au service de l'inclusion.

essentiels pour la réalisation de leurs droits. Voir <https://hdr.undp.org/content/2024-global-multidimensional-poverty-index-mpi#/indicies/MPI>.

²⁷ Salmeron-Gomez, Daylan *et al.*, *Global Trends in Child Monetary Poverty*.

²⁸ Voir <https://www.statista.com/chart/33286/prevalence-of-extreme-child-poverty-around-the-world/>.

72. L'UNICEF a progressé dans l'appui fourni aux systèmes de protection sociale réactifs aux chocs, qui permettent de soutenir efficacement les enfants et leurs familles avant, pendant et après les crises grâce à la préparation, aux mesures d'anticipation, à l'aide au relèvement et au renforcement de la résilience. Plus de 102 millions de ménages ont bénéficié de transferts en espèces soutenus par l'UNICEF en 2024, contre 106 millions en 2023, une baisse qui est en partie imputable aux coupes budgétaires dont pâtissent les programmes nationaux de prestations pour enfants à charge. Parallèlement, l'UNICEF a financé une aide en espèces fournie aux familles en situation de précarité ou d'urgence humanitaire qui a concerné 3,6 millions de familles, contre 2,9 millions en 2023, 574 millions de dollars ayant été déboursés par l'intermédiaire du système de distribution de l'UNICEF, ce qui permet de prendre la mesure des besoins grandissants dans ces contextes, notamment dans les situations d'urgence de niveau 3.

73. Les capacités de gouvernance nationale et locale axées sur la réduction de la pauvreté au niveau local ont été renforcées dans 74 pays, contre 64 en 2023. L'UNICEF a renforcé les politiques urbaines tenant compte des besoins des enfants et les normes d'aménagement du territoire dans 18 pays (contre 15 en 2023) afin de lever les obstacles structurels au bien-être des enfants en milieu urbain, dans les quartiers de taudis et dans les établissements informels.

74. L'UNICEF s'apprête à officialiser les partenariats avec les pouvoirs publics portant sur la mesure de la pauvreté, à défendre la hausse du financement de la protection sociale et à développer des modèles « espèces + » associant l'aide pécuniaire à d'autres services. Les évaluations et les travaux de recherche ont mis en évidence le fait que le renforcement de l'intégration des programmes liés au handicap, la priorité accordée aux technologies d'assistance et l'élaboration d'une stratégie mondiale de collecte de données sur le handicap sont essentielles pour le renforcement de la politique sociale et des systèmes de protection sociale.

Renforcement de la performance institutionnelle au moyen de stratégies d'appui à l'exécution des programmes et aux capacités de l'organisation

75. En 2024, l'UNICEF a redoublé d'efforts pour déployer ses stratégies de transformation et investir dans ses facteurs institutionnels de réussite, notamment en mettant en œuvre les recommandations de 17 évaluations mondiales menées au cours de la période 2022-2024.

Protection des droits de l'enfant

76. Alors que les droits de l'enfant sont de plus en plus menacés, l'UNICEF s'est associé aux mécanismes onusiens qui sont chargés des droits humains pour attirer l'attention sur l'indépendance du statut des enfants en tant que titulaires de droits à part entière et a collaboré étroitement avec d'autres entités des Nations Unies pour amplifier la défense des droits de l'enfant et améliorer la prise en compte de ces droits dans le système des Nations Unies et au-delà.

77. En 2024, 95 % des bureaux de pays de l'UNICEF ont appuyé le suivi, au niveau des pays, des recommandations du Comité des droits de l'enfant, contre 84 % en 2021, y compris en incorporant des mesures connexes dans leurs programmes de pays respectifs et en les promouvant auprès des porteurs de devoirs pertinents. L'organisation a renforcé les liens qui sont les siens avec des institutions nationales des droits humains aux compétences étendues ainsi qu'avec des institutions indépendantes spécialisées dans les droits de l'enfant, 60 % des pays collaborant avec ces dernières, contre 45 % en 2021.

Participation des enfants, des adolescents, des jeunes et des communautés

78. L'UNICEF a soutenu les dispositifs nationaux favorables à la participation des jeunes dans 67 pays, contre 22 en 2021, en dotant les parties prenantes des compétences nécessaires pour dialoguer avec les adolescents et en favorisant la création de plateformes grâce auxquelles leurs voix peuvent contribuer à l'élaboration des politiques générales. Quatre-vingt-dix-neuf bureaux de l'UNICEF ont consulté des adolescents afin d'éclairer les principales étapes du cycle des programmes de pays, dépassant de loin l'objectif de 60 qui avait été fixé et permettant aux programmes de mieux répondre aux besoins des adolescents.

79. Le Groupe consultatif mondial des filles leaders, composé d'adolescentes et de jeunes femmes concernées par l'action de l'UNICEF dans leur pays, a participé à la définition des activités prioritaires qui sont menées par l'organisation avec et pour les adolescentes. Les membres du Groupe consultatif ont piloté la création et le lancement d'un sondage mondial, en 2024, qui a permis à plus d'un demi-million de filles, de garçons et de jeunes d'exprimer les priorités stratégiques qui sont les leurs en matière de droits des filles.

80. L'UNICEF a amélioré et simplifié ses directives internes à l'intention des pays afin de renforcer les interventions humanitaires menées au niveau local et de garantir une collaboration plus efficace et plus durable avec les acteurs locaux. L'organisation a renforcé les mesures de localisation en apportant un appui financier et technique ciblé aux régions, l'objectif étant de mettre au point et de traduire sur le plan opérationnel une approche commune et intersectorielle de la localisation tout en favorisant l'équité dans les partenariats avec les acteurs locaux.

81. Des stratégies et plans d'action globaux visant à faire appliquer le principe de responsabilité à l'égard des populations touchées ont été mis au point dans toutes les régions et intégrés aux cadres d'élaboration des programmes au niveau des pays, l'objectif étant de promouvoir une collaboration qui a du sens, d'améliorer la transparence, de fournir des informations précises sur l'aide et la prestation de services, et de mettre en place des mécanismes de remontée de l'information efficaces. En 2024, 62 % des 129 bureaux de pays répondaient aux critères institutionnels de responsabilité à l'égard des populations touchées, contre 23 % en 2021, tandis que 74 % disposaient d'une stratégie ou d'un plan bien défini, contre 24 % trois ans plus tôt.

82. L'UNICEF a renforcé les systèmes nationaux de prévention et de lutte contre l'exploitation et les atteintes sexuelles tout en s'associant aux populations pour améliorer les mécanismes de plainte et renforcer la sensibilisation et la confiance dans ces systèmes. Résultat, 79,5 millions d'enfants et d'adultes ont eu accès à des voies de signalement sûres. La mobilisation de la population a été déterminante dans l'instauration de la confiance dans ces systèmes de signalement.

Compréhension et prise en compte des normes et pratiques

83. Les initiatives de production de données menées dans 99 pays ont contribué à améliorer la compréhension des facteurs comportementaux, cognitifs et sociaux qui influencent les pratiques et l'utilisation des services. Les interventions visant à favoriser des changements sociaux et comportementaux ont permis de lever les obstacles auxquels font face les enfants en situation de handicap et leurs familles dans 115 pays. Parmi ces interventions, citons les mesures de mobilisation de la population qui ont permis de toucher plus de 85 000 personnes en Érythrée et au Rwanda, l'initiative « Learning Together! » lancée en République de Moldova et les interventions visant à renforcer l'action humanitaire tenant compte du handicap dans

28 des 40 pays qui ont fait l'objet d'un appel en faveur de l'action humanitaire pour les enfants en 2024, y compris la Somalie et le Yémen.

84. Quatre-vingt-dix pour cent des 129 bureaux de pays ont financé des politiques et des programmes de défense des droits de l'enfant et de promotion de l'égalité des genres en 2024, contre 66 % en 2021. Dans 86 pays, l'UNICEF a soutenu le déploiement à grande échelle de programmes visant à lutter contre la discrimination fondée sur le genre parmi les enfants et à promouvoir des rôles, des normes et des pratiques qui favorisent l'égalité des genres. Les programmes à grande échelle de développement des capacités en matière de promotion de l'égalité des genres ont touché les agentes et agents de première ligne de tous les secteurs dans 74 pays, contre 50 en 2021. Une évaluation de la politique et des plans d'action de l'UNICEF pour l'égalité des genres a été réalisée afin d'évaluer l'efficacité de l'organisation en matière de promotion de l'égalité des genres et d'éclairer le prochain Plan d'action pour l'égalité des genres.

Optimisation des données et promotion de l'apprentissage

85. L'UNICEF a intensifié et affiné ses travaux relatifs aux systèmes de données mondiaux axés sur les enfants, signe d'un virage stratégique de la collecte de données vers des informations exploitables tout en veillant à ce que chaque enfant soit pris en compte et considéré comme prioritaire dans les politiques du monde entier. La Stratégie de données pour l'Afrique a servi de modèle pour amplifier les retombées. La création d'un groupe d'experts d'Afrique sur les statistiques liées aux enfants et aux adolescents a constitué une étape décisive dans le renforcement de la gouvernance régionale, l'harmonisation des méthodes de travail et l'amélioration de la capacité d'exploiter des données axées sur les enfants dans la prise de décisions. La création de ce groupe, approuvée à la neuvième réunion de la Commission africaine de statistique en 2024, a été décidée avec la Commission économique pour l'Afrique, l'Union africaine, la Banque mondiale et le Groupe de la Banque africaine de développement.

86. Vingt-six pays ayant présenté leurs solutions résilientes et innovantes en faveur de la réalisation des objectifs de développement durable au forum politique de haut niveau pour le développement durable de 2024 ont reçu un appui en matière d'analyse des progrès²⁹. Soixante-quatorze pour cent des bureaux de pays ont mis en œuvre des plans d'action visant à aider les pouvoirs publics à améliorer la disponibilité et la qualité des indicateurs de suivi des objectifs de développement durable relatifs aux enfants, contre 64 % au début de la mise en œuvre du Plan stratégique en 2022.

87. L'UNICEF a soutenu en 2024 plus de 30 enquêtes en grappes à indicateurs multiples, aux trois étapes clés qui sont celles de la conception, de la collecte de données et de la communication des données, afin de produire des données sur les principaux indicateurs relatifs à la condition des enfants. L'organisation a continué de collaborer avec d'importants partenaires, dans le cadre du Groupe interorganisations des Nations Unies pour l'estimation de la mortalité juvénile, du Programme commun OMS/UNICEF de suivi de l'approvisionnement en eau, de l'assainissement et de l'hygiène, des estimations conjointes sur la malnutrition de l'enfant et des estimations OMS/UNICEF de la couverture vaccinale nationale, pour garantir la disponibilité de données mondiales fiables.

88. L'UNICEF a tiré parti des données et des analyses pour éclairer l'élaboration des politiques mondiales et régionales grâce à des publications majeures, telles que *La situation des enfants dans le monde 2024*, « 2025 Global Outlook (Prospects for

²⁹ Département des affaires économiques et sociales, *Rapport sur les objectifs de développement durable 2024*, New York, 2024.

Children: Building Resilient Systems for Children's Futures) » et le rapport sur la nutrition des enfants de 2024, qui portait sur la pauvreté alimentaire chez l'enfant. Tandis que l'organisation s'efforçait d'assurer la prise en compte systématique des connaissances et de l'apprentissage dans le processus d'élaboration des programmes de pays, 59 % des bureaux de pays ont diffusé des supports de connaissances sur le Web, conclu avec des institutions locales des partenariats visant à promouvoir la production et l'utilisation de connaissances, produit des traces écrites des enseignements à retenir de leurs programmes et diffusé ces éléments au-delà des bureaux.

89. L'UNICEF a renforcé les capacités de prospective qui sont les siennes et les a intégrées aux processus d'analyse des situations et de planification afin d'étudier les effets des nouvelles tendances sur les enfants. L'organisation investira davantage dans la prospective, conformément à la vision de Nations Unies 2.0 (ONU 2.0), afin de rendre l'élaboration de programmes plus agile et d'aider les pays à se préparer aux changements et à y réagir, tout en promouvant le meilleur avenir possible pour les enfants.

Exploitation de l'innovation et de la transformation numérique

90. L'UNICEF s'est efforcé, en 2024, de tirer parti de l'effet multiplicateur de la transformation numérique pour accélérer l'exécution des programmes dans des domaines tels que l'éducation, la protection de l'enfance, la politique sociale et la collecte de fonds, notamment grâce au perfectionnement des compétences numériques, aux travaux sur la sécurité numérique et à l'adoption de l'intelligence artificielle (IA) dans le cadre d'approches numériques dès la conception. Les indicateurs relatifs aux compétences numériques et à la sécurité, au renforcement des systèmes numériques et aux droits de l'enfant dans l'environnement numérique ont tous dépassé les objectifs fixés pour 2024.

91. La technologie et l'innovation ont été mises à profit pour améliorer la rapidité d'exécution et la qualité des programmes et des opérations de l'UNICEF, notamment dans les situations de crise humanitaire. À la fin de 2024, l'UNICEF avait soutenu 238 innovations programmatiques, dans 138 pays, qui ont directement touché 38 millions de personnes et indirectement bénéficié à 181 millions de personnes, grâce aux effets multiplicateurs sociaux ou au renforcement des systèmes. Rien qu'en 2024, 91 initiatives ont permis de soutenir 122 pays. Le 5-Dimensional (5D) Innovation Framework (Cadre d'innovation en 5 dimensions), élaboré en 2022 et approuvé en 2024, a permis de veiller à ce que seules les solutions validées et modulables soient érigées en priorités, tandis que le programme COMPASS a aidé les bureaux de pays à intégrer l'innovation dans les programmes. Le Venture Fund de l'UNICEF a élargi son champ d'action, soutenant à ce jour 153 solutions dans 87 pays et touchant directement et indirectement 128,6 millions de personnes.

Partenariats avec les entreprises

92. L'UNICEF, qui a usé de son influence aux niveaux mondial et local pour peser dans les politiques et pratiques commerciales, a collaboré avec des entreprises afin de mobiliser leurs principaux atouts, leur force d'innovation et leur voix en faveur des droits de l'enfant. Grâce aux travaux menés dans 60 pays, contre 53 en 2023, en matière de lutte contre les pratiques commerciales ayant des répercussions négatives sur les droits de l'enfant, plus de 13 000 entreprises ont procédé à des changements, notamment en adoptant des pratiques favorables à la famille sur le lieu de travail, en améliorant les politiques de sécurité en ligne, en s'attaquant aux stéréotypes de genre dans le marketing et en réalisant des études d'impact sur les droits de l'enfant.

93. Dans 36 pays, contre 33 en 2023, les activités de plaidoyer ont permis d'améliorer les lois, les politiques et les normes industrielles relatives aux pratiques commerciales touchant aux droits de l'enfant. Ces activités de plaidoyer menées par l'UNICEF ont contribué au renforcement de la protection des droits de l'enfant dans la Directive de l'Union européenne sur le devoir de vigilance des entreprises en matière de durabilité, qui comporte désormais une référence explicite à la Convention relative aux droits de l'enfant.

Facilitation de l'accès aux fournitures essentielles

94. L'UNICEF a acheté pour 5,610 milliards de dollars de biens et de services, soit une augmentation de 7 % entre 2023 et 2024, en gérant la chaîne d'approvisionnement de bout en bout. La valeur globale des biens achetés s'est élevée à 3,778 milliards de dollars, tandis que la valeur globale des services achetés a représenté 1,832 milliard de dollars.

95. L'UNICEF a fourni pour 1,234 milliard de dollars de fournitures à l'appui de l'action humanitaire dans 68 pays, et 50 % de cette somme ont été alloués à des urgences de niveau 2 ou 3. Le projet Kits that Fit (Des kits sur mesure) visant à adapter les kits d'intervention d'urgence aux besoins au niveau local a été étendu à des pays tels que l'État de Palestine et le Kenya et s'est vu décerner le Gold Anthem Award, distinguant les initiatives ciblées qui ont des effets sociaux bénéfiques et conduisent à des évolutions concrètes.

96. En ce qui concerne la réponse aux besoins non satisfaits des enfants, l'UNICEF s'est efforcé d'améliorer l'accès aux technologies d'assistance des personnes en situation de handicap dans les contextes de développement et les situations d'urgence humanitaire, entre autres en multipliant les efforts de communication, en renforçant les capacités et en cernant puis en analysant les besoins des communautés, ainsi qu'en renforçant les systèmes dans 35 pays, contre 19 en 2021. L'organisation s'est associée à des entreprises pour lancer de nouveaux produits d'assistance, tels que des prothèses auditives pédiatriques, des fauteuils roulants et des dispositifs ophtalmologiques, tout en élargissant l'accès aux produits d'assistance et aux fournitures inclusives, ce qui a permis d'aider plus de 260 000 enfants ayant un handicap en 2024.

Mobilisation des ressources

97. Les recettes de l'UNICEF ont atteint 8,26 milliards de dollars en 2024, soit une baisse de 5 % par rapport aux estimations financières révisées qui ont été présentées au Conseil d'administration à sa deuxième session ordinaire de 2024. Le montant total des recettes a diminué de 7 % par rapport à 2023, en raison principalement de la baisse de 9 % des ressources autres que les ressources de base qui est imputable à une diminution du financement accordé par le secteur privé aux appels d'urgence et à une diminution du financement apporté par certains partenaires du Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques.

98. Les ressources ordinaires ont représenté 1,58 milliard de dollars. Si la part des ressources ordinaires dans les recettes totales était comparable à celle de 2023, en hausse de 1 %, elle demeure loin des 30 % auxquels les États Membres se sont engagés dans le cadre du pacte de financement. Les recettes provenant des fonds thématiques flexibles ont diminué, passant de 482 millions de dollars en 2023 à 357 millions de dollars en 2024, ce qui marque un retour aux niveaux antérieurs à 2019 et contraste fortement avec les engagements pris dans le cadre du pacte de financement de doubler les contributions aux fonds thématiques. Les donateurs individuels, au nombre d'environ 10 millions à l'échelle mondiale, constituent la première catégorie de contributeurs aux ressources flexibles de l'UNICEF.

99. L'organisation s'est efforcée d'améliorer les approches de financement commun afin d'obtenir des résultats dans les différents groupes d'objectifs en favorisant la cohérence et en améliorant la coordination entre les autres organismes des Nations Unies. Quatre-vingt-six pour cent des bureaux de pays ont participé, en 2024, à des initiatives de financement commun interinstitutions des Nations Unies englobant les programmes conjoints, les fonds d'affectation spéciale et les fonds d'affectation spéciale multipartenaires d'appui à des programmes d'aide au développement et d'intervention humanitaire.

Renforcement de l'efficacité et gestion des risques

100. En 2024, l'UNICEF a recherché des gains d'efficacité institutionnelle en accélérant la transformation numérique, en rationalisant l'exécution des transactions et des opérations et en consacrant plus de temps et de ressources à l'exécution des programmes au niveau des pays. La numérisation, l'automatisation et l'utilisation de technologies d'avant-garde, notamment l'IA, ont permis d'économiser plus de 200 000 heures de travail et d'optimiser les procédures administratives liées aux voyages, au recrutement et aux finances.

101. Cinquante-quatre pour cent des bureaux de l'UNICEF étaient installés dans des locaux partagés, contre 50 % en 2021, ce qui a permis de réaliser des gains d'efficacité opérationnelle et des économies communes. La centralisation des paiements a permis d'améliorer le contrôle et de réduire ainsi les risques financiers et les risques de réputation. L'UNICEF, qui a renforcé les mécanismes de gestion des risques et de contrôle qui sont les siens en prenant des mesures à fort impact fondées sur des données probantes, a aussi adopté une stratégie institutionnelle relative à l'IA destinée aux enfants.

Amélioration de la culture institutionnelle et de la diversité

102. Demeurant parmi les meilleurs exécutants du Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'avancement des femmes, l'UNICEF a atteint ou dépassé 94 % des objectifs qui avaient été fixés pour 2024. La proportion de femmes dans l'ensemble du personnel est passée à 49,9 %, dont 53 % chez les administrateurs et administratrices recrutés sur le plan international, 48,9 % chez les administrateurs et administratrices recrutés sur le plan national et 48 % chez les fonctionnaires des services généraux.

103. L'UNICEF a pris part à l'action interinstitutions visant à prévenir et à combattre le harcèlement sexuel en présidant le Groupe exécutif des Nations Unies pour la prévention et la répression du harcèlement sexuel dans le système des Nations Unies et en participant aux travaux visant à doter le personnel onusien, à tous les niveaux, des connaissances et des compétences requises pour prévenir et combattre le harcèlement sexuel et venir en aide aux victimes.

104. L'accompagnement professionnel individualisé et l'appui par les pairs qui sont proposés dans le cadre du programme « Managing People with Purpose » visent à doter le personnel d'encadrement des connaissances, des compétences, de l'intelligence émotionnelle et de la conscience de soi qui sont nécessaires pour exceller dans l'exercice des responsabilités qui sont les siennes. En mars 2025, 44 % des cadres de l'UNICEF avaient commencé le programme de formation et 11 % l'avaient terminé.

105. Dans le cadre du pouvoir conféré à la Directrice exécutive de créer des postes hors classe en fonction des besoins et de les financer sur les ressources du budget institutionnel approuvé, six postes hors classe supplémentaires nets ont été approuvés en 2024 : sept nouveaux postes de Directeur ou Directrice de grade D-1 ont été créés dans les bureaux de pays et un poste a été supprimé au siège. Cela porte le total de

postes hors classe à 140 (1 Secrétaire générale adjointe, 4 Sous-Secrétaire généraux, 41 D-2 et 94 D-1).

Perspectives

106. La fragmentation géopolitique et économique menace de plus en plus les droits de l'enfant, les conflits violents et les changements climatiques accentuant les besoins humanitaires et mettant en péril les résultats en matière de développement. Les conflits entraînent des violations graves des droits de l'enfant à une échelle de plus en plus grande, tandis que les difficultés qui pèsent sur le statut des enfants en tant que titulaires de droits s'intensifient dans divers contextes.

107. L'UNICEF évolue afin de remédier à des difficultés complexes. Dans son Plan stratégique pour 2026-2029, l'UNICEF développera encore l'accent déjà mis, dans le Plan actuel, sur les changements systémiques, mais affinera les stratégies qui sont les siennes et renforcera les partenariats afin de mieux venir en aide aux enfants les plus défavorisés, d'accélérer la réalisation des objectifs de développement durable liés à l'enfance et de jeter les bases d'un programme pour l'après-2030.

108. Dans un contexte de ressources limitées, l'UNICEF intensifiera les efforts visant à mobiliser les ressources des secteurs public et privé, diversifier les sources de financement et plaider en faveur d'engagements flexibles et pluriannuels, tout en se concentrant sur la mobilisation des ressources collectives et le financement en faveur des enfants. L'organisation renforcera les mécanismes de financement nationaux et tirera parti des modes de financement novateurs, y compris le financement de l'action climatique, afin de réaliser des investissements efficaces en faveur des enfants.

109. Le renforcement des capacités en matière de collecte de données et d'éléments probants sous-tendra l'ensemble de l'action de l'UNICEF, qui adoptera une approche unifiée et cohérente de la production et de l'utilisation de données factuelles et aura davantage recours à l'analyse en temps réel et à la modélisation prédictive pour éclairer la prise de décisions stratégiques. En collaboration avec d'autres organismes des Nations Unies, l'UNICEF intégrera dans ses programmes des cadres tels que l'examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies, le Pacte pour l'avenir et ONU 2.0. L'innovation, les données, les outils numériques, la prospective et les sciences du comportement seront mis à profit pour trouver de nouveaux moyens de satisfaire les besoins de chaque enfant.

110. Mu par la Convention relative aux droits de l'enfant et d'autres instruments relatifs aux droits humains, l'UNICEF se fera le fer de lance d'une action collective visant à faire respecter les droits de l'enfant, en particulier ceux des enfants marginalisés et victimes de discriminations. L'organisation mobilisera ses partenaires afin de lutter contre l'érosion des droits des enfants et des femmes, de protéger les enfants touchés par les conflits, de remédier aux causes profondes de la privation et de la discrimination, et de construire un monde où les droits consacrés dans la Convention deviennent des réalités pour chaque enfant.

III. Projet de décision

Le Conseil d'administration

1. *Prend note* du rapport annuel de la Directrice générale de l'UNICEF pour 2024 ainsi que du rapport sur l'application du Cadre intégré de résultats et d'allocation des ressources du Plan stratégique de l'UNICEF pour 2022-2025 ; du rapport sur la mise en œuvre de l'examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies ; de la présentation

des fonctions et des organes de contrôle indépendants de l'UNICEF ; du compendium des données et du tableau de bord des résultats ;

2. *Décide* de transmettre au Conseil économique et social les rapports susmentionnés ainsi qu'un résumé des observations et orientations qu'il a formulées ;

3. *Prend note* du rapport sur les recommandations du Corps commun d'inspection, y compris les réponses de l'administration aux quatre recommandations formulées par celui-ci qu'il est appelé à examiner.
